

LUZECH

LO TAMBORINAIRE

— BULLETIN MUNICIPAL DE LUZECH —

N° 179

MARS 2015



DOSSIER À LA UNE

Chantier de la cité scolaire
**Pose de la première
pierre**



Photo Christian Estève

Luzech est Charlie

Ils travaillaient pour Charlie Hebdo, ils s'appelaient :

Frédéric BOISSEAU, agent de maintenance, père de 2 enfants

Jean CABU, dit CABU, dessinateur

Stéphane CHARBONNIER, dit CHARB, dessinateur et directeur de la publication

Elsa CAYAT, psychanalyste et chroniqueuse

Philippe HONORE, dit HONORE, dessinateur

Bernard MARIS, dit Oncle BERNARD, économiste et chroniqueur

Mustapha OURRAD, correcteur

Michel RENAUD, ancien directeur de cabinet du maire de Clermont-Ferrand

Bernard VERLHAC, dit TIGNOUS, dessinateur

Georges WOLINSKI, dessinateur

Ils étaient policiers, ils s'appelaient :

Franck BRINSOLARO, brigadier en charge de la protection de CHARB

Ahmed MERABET, brigadier à VTT froidement abattu à terre

Clarissa JEAN PHILIPPE, policière stagiaire de 26 ans originaire de Martinique et lâchement abattue dans le dos

Ils étaient simplement citoyens, ils s'appelaient :

Philippe BRAHAM, 40 ans

Yohan COHEN, 22 ans

Yoav HATTAB, 22 ans

François-Michel SAADA, 60 ans

D'autres encore sont blessés dont certains dans un état grave, voire d'urgence absolue.

Pour eux, nous nous sommes spontanément rassemblés ce dimanche 11 janvier 2015, pour dire que la barbarie n'aura jamais le dernier mot.

Tous ensemble, nous exprimons notre plus profonde indignation et notre émotion la plus vive à la suite de ces ignobles évènements.

Notre unité dans la douleur de cette épreuve renforce notre attachement à la démocratie et nous ne sommes pas disposés à y renoncer lorsqu'elle est mise en danger, lorsqu'on s'attaque à l'une de ses libertés fondamentales, à savoir la liberté de la presse.

Nous avons besoin d'un indispensable climat de concorde pour préserver le vivre ensemble et pour terrasser le terrorisme.

Tous ensemble, à la mémoire des victimes et pour exprimer notre sympathie à leurs familles et à leurs proches, je vous propose de nous recueillir dans un moment de silence.

Discours de Gérard Alazard

État Civil

Décès

Mr DOUIN Pierre, le 08/12/2014

M^{me} FRANÇOIS épouse CREVISIER Colette Lucie Marcelle, le 04/01/2015

Mr GAVA Piéto, le 23/01/2015

M^{me} DELNAUD épouse BAUDEL Odette Gabrielle, le 24/01/2015

M^{me} FAURE épouse BRUNEAU Gisèle Henriette, le 27/01/2015

M^{me} PEREZ épouse BONDER Raymonde, le 09/02/2015

Mr OFFRET Daniel Jean Lucien, le 13/02/2015

M^{me} LARROQUE épouse SALES Henriette Jeanne Angeline, le 20/02/2015

M^{me} MICHON épouse CHRISTOMANOS Jacqueline Alice Marie Emma, le 21/02/2015

M. Fernand PINTO, fils de Umbélina PINTO, le 04/03/2015

M^{me} JARRIGES, épouse IMBERT Camille Reine, le 10/03/2015

Les familles luzéchoises qui souhaitent faire apparaître dans cet état civil le décès d'un proche, survenu hors de la commune, doivent en faire la demande auprès de la Mairie.

Naissance

CROISILLE Janice Léa, le 27/01/2015

Mariage

PRECHAC Laura et AHDOUR Nouradin, le 05/03/20145

SOMMAIRE

Éditorial p 01

Notre village au quotidien p. 02 à 11

Projets de notre village p. 12 à 16

Actualités p. 3 de couv.



Éditorial

Cité scolaire : pose de la 1^{ère} pierre !

Chers Amis,

Je n'ai pas cherché à dissimuler cet instant privilégié, cette véritable joie lors de la pose de la première pierre de notre cité scolaire le 19 décembre dernier. C'était enfin la forme tangible et durable, après des années d'efforts, d'un projet qui caressait depuis longtemps nos esprits.

C'est avec grande humilité et avec grand respect que j'ai repris le flambeau du remarquable travail des équipes municipales précédentes.

- Combien d'hypothèses, de discussions autour de différentes alternatives et de négociations pour l'emplacement et l'acquisition des terrains ?
- Combien de séances de travail pour exprimer les besoins aux métiers de l'Art et disséquer leurs différentes propositions ?
- Combien d'échanges pour retenir la solution qui se concrétise enfin aujourd'hui ?

Un très grand merci à tous ceux qui ont su être les éclairateurs et les pilotes d'une telle ambition ainsi qu'à toutes les personnes qui ont travaillé avec passion sur ce projet, qu'ils soient nos collaborateurs directs ou qu'ils soient des professionnels de bureau d'études, d'architecture, d'urbanisme ou du BTP.

Grâce à tous va sortir de terre une digne succession à nos bâtiments actuels dont le collège vient de fêter ses 132 ans !

Cette sage décision trouve tout son sens après les douloureuses inondations de Décembre 2003. Onze ans après, il est

primordial de les avoir présentes à l'esprit.

Qu'il est loin ce système d'éducation pour une société moderne que Condorcet a formulé en 1792 visant à assurer le développement des capacités de chacun.

Ne sommes-nous pas toujours dans une telle ambition ?

Cette nouvelle cité scolaire en est la meilleure réponse, apportant trois établissements fondateurs, maternelle, élémentaire et collège à un socle général.

Nous devons, plus que jamais dans le contexte économique et social difficile que nous traversons, garder en mémoire les propos prononcés par JULES FERRY :

« L'école républicaine traitera les inégalités sociales et rendra possible l'entente entre les classes, pour éviter que ne s'enclenche une révolution sociale. »

Je vous laisse mesurer dans cette phrase le challenge que nous avons tous, élus et citoyens.

Parmi toutes les nécessités du temps présent, l'éducation de nos enfants doit rester une priorité et doit passer par une égalité des droits, essence de notre démocratie.

Pour avoir voyagé, j'ai côtoyé des personnes brillantes, compétentes, consciencieuses, voulant aller de l'avant, mais qui n'ont malheureusement jamais pu sortir de leur groupe social hiérarchisé, endogame et héréditaire.

Ces cruelles réalités de pays lointains doivent nous interpeller et conforter les parents dans leurs devoirs pour que nos jeunes aillent à l'école même si le contexte actuel est bien enténébré.

Sans cela, la fracture sociale ne sera que plus importante et marquera encore l'accroissement phénoménal des inégalités en faveur de ceux qui maîtrisent la modernité.

L'école seule ne nous évitera pas les difficultés. Mais sans elle, l'avènement de notre refondation sera impossible.

Il me paraît donc fondamental de mettre en phase l'acte d'enseigner et les conditions d'apprentissage de la modernité :

- Sur Internet, plus que jamais, l'enseignant devra être un guide vers la culture, mais l'élève devra toujours grimper par lui-même
- Sur les réseaux sociaux, l'École devra être présente et enseigner à faire l'effort de penser, expliquer que la vérité ne se vote pas par simple addition des opinions de ses amis
- La souris, les icônes, le tactile sont des outils nouveaux qui ont des effets sur la relation aux savoirs eux-mêmes, sur les modalités de mémorisation
- Enfin, de plus en plus, les savoirs simples seront intégrés dans nos machines alors que les savoirs pertinents seront certainement plus complexes à initier.

Les nouvelles technologies ont installé le présent omniprésent !

Pourtant, autrefois à la plume Sergent-Major ou aujourd'hui avec une tablette PC, dans la réalité ou via les mondes virtuels, grandir restera toujours le cheminement qui conduira chacun à construire sa pyramide et à en atteindre le sommet. L'école doit permettre la réalisation accompagnée de cet ouvrage. Je crois vraiment que l'école est prête à relever tous ces défis et qu'elle saura objectivement mener une transformation autant enthousiasmante qu'indispensable.

Face aux craintes engendrées par ce nouveau temps qui vient, j'essayerai d'allumer avec vous une lanterne pleine d'espoir.

Gérard ALAZARD, Maire de Luzech



LO TAMBORINAIRE
N°179 - MARS 2015

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Gérard Alazard

COMITÉ DE LECTURE : Fabienne Alemanno, Agnès Lèbre, Odile Borredon, Marie Droullé

RÉALISATION GRAPHIQUE : Samy Bats

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE : Nadine Balcon, Maxime Montussac (Département du Lot), Marie-Christine Dohnal.

IMPRESSION : Boissor imprimerie - Luzech

02 / Notre village au quotidien

1ÈRE PARTIE

Bien vivre en milieu rural

Nous avons la chance de vivre dans une magnifique commune. Le monde évolue très vite, alors assurons nous que nos habitudes, nos réflexes, nos gestes ne dérangent pas autrui. Cette charte a pour but de faire cohabiter l'ensemble de la population en parfaite harmonie. Elle s'adresse à tous les habitants, et invite chacun d'eux à s'engager pour que la vie, dans notre commune, soit la plus paisible possible.

Le respect

La convivialité, le bon voisinage, le respect de l'environnement, le maintien de notre qualité de vie, sont autant de sujets que nous allons préserver, pour laisser à nos enfants un cadre de vie exceptionnel dans ce merveilleux village.

La vie associative, la quiétude de la campagne, la viticulture et le développement local, sont autant de composantes qui rythment notre quotidien.

La beauté de notre paysage, le bâti de notre village, notre patrimoine culturel et touristique, sont des atouts majeurs de notre vie.

Actions en cours : par l'intervention de l'association Hacienda, nous avons remis en état la porte des W.C. de l'abri bus, avec la participation de Teddy, John, Emmanuel. Un véritable acte de civilité. Nous pensons reproduire ces activités, une matinée par semaine. Merci.

L'embellissement

Nous pouvons tous contribuer à l'embellissement du village. Si chacun entretient



les abords de sa maison, son balcon, le trottoir devant chez lui, le coup d'œil n'en sera que plus agréable.

Actions en cours : la commission « Fleurir le village » pense faire des semis. Dans chaque quartier, des habitants pourront se joindre à cette initiative.

Le stationnement

Peut-être n'aurions-nous pas besoin de dispositif de sécurité, si chacun respectait les règles du code de la route.

Respectons les places de stationnement et acceptons les zones de non stationnement.

Actions en cours : un stationnement interdit a été mis en place dans la rue de l'Uxellodunum. De nouveaux panneaux d'interdiction de stationner protègent certains secteurs. On réfléchit aussi à l'idée de modifier le stationnement de la Place du Canal, pour une meilleure cohérence.

Déjections canines

Je suis propriétaire d'un chien que j'affectionne, mais je ne peux pas le laisser divaguer en toute liberté. Je dois le tenir en laisse. Si mon chien fait ses besoins sur la voie publique, je suis obligé de ramasser ses déjections. Notons que de nombreuses



plaintes sont régulièrement déposées en mairie à ce sujet.

Actions en cours : des distributeurs « TOUTOUNET SEPRATIK » sont déjà à votre disposition et d'autres



distributeurs de ces poches seront mis en place, pour une meilleure accessibilité aux propriétaires de chiens. Un employé communal s'efforce de rendre propre le quartier du Barry, ses rues et espaces verts, alors merci de respecter son travail.

A noter, que tout ceci a un coût !

Nuisances sonores

La vie à la campagne est synonyme de calme et de tranquillité. Pour une fête ponctuelle dans votre quartier, il est correct d'avertir ses voisins, afin d'éviter les conflits. N'oublions pas que les tapages nocturnes dans l'amusement sont prohibés par la loi et passibles d'amendes.

Actions en cours : ces situations difficiles sont souvent prises en charge par la gendarmerie. La mairie, qui reçoit souvent des plaintes, intervient également auprès des gendarmes.

Bien vivre ensemble, c'est aussi partager le plaisir d'être ensemble. ■

Daniel DUBOS

L'urbanisme à Luzech

10 terrains à bâtir aux portes de Luzech et à proximité de la nouvelle cité scolaire (Renseignements : tél. Mairie de Luzech)

Le PLU

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est la clé de voûte de l'aménagement et du développement de la commune. Il établit les règles d'urbanisme nécessaires à tout projet de construction : habitation, garage, aménagement de combles, clôtures... et définit les différentes zones du territoire communal : urbaines, industrielles, agricoles et naturelles.

Élaboré en 2004, le PLU de Luzech est le premier instauré dans le département. Il a été révisé en juillet 2010 et modifié en 2013 et 2014. Dernièrement et après réflexion, la commission Urbanisme a proposé une simple modification du document, compte tenu de la réserve disponible de terrains à bâtir (35) et de la complexité des nouvelles lois relatives à l'urbanisme : ALUR (Accès au Logement et pour un Urbanisme Rénové), LAAF (Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt), SRCE (Schéma Régional de Cohérence Écologique), SCoT (Schéma de cohérence territoriale) qui réduisent d'autant les surfaces à bâtir.

Un développement urbain à maîtriser

Lors d'un passage au hameau de Calvi-gnac, M. Pierre Sicard, architecte urba-

niste de l'État, a relevé que les nouvelles constructions situées à proximité du bâti ancien sont sans rapport de caractères avec celui-ci et risquent de rompre l'équilibre architectural du village. Il suggère « *que le développement de ce hameau soit interrompu et que cet objectif de préservation soit inscrit dans le futur document d'urbanisme.* » Cet avis émanant des Bâtiments de France, est intéressant quant à l'évolution de nos hameaux et des nouvelles constructions potentielles selon les trois axes cités : nombre limité, adéquation des caractéristiques avec le bâti traditionnel (mode d'implantation, volume, matières), regroupement lorsqu'elles sont édifiées à distance des cœurs de hameau afin de prévenir le mitage du paysage et d'optimiser l'installation des réseaux.

Des perspectives d'avenir

Malgré la conjoncture économique difficile pour tous, notre commune continue à se développer. En 2014, 6 permis de construire et 11 déclarations de travaux ont été déposés ; 55 transactions immobilières ont été enregistrées (28 terrains et 27 maisons).

En charge de l'urbanisme, j'ai effectué plusieurs visites sur le terrain accompagné, selon les cas, du Maire ou des adjoints concernés, Nadine Balcon pour l'action sociale, Pierre Borredon pour la voirie et Bernard Piaser pour les bâtiments publics. Je me suis déplacé notamment sur les secteurs de Foncave, Fages, La Bergerie, Camp d'Auriol, Malsaclet, Puits de Naude, Caïx et Camy afin de répondre aux demandes de conseil ou d'avis des Luzéchois.

La création de la nouvelle cité scolaire regroupant les écoles et le collège sont des atouts pour notre commune et laissent entrevoir des perspectives de développement urbain et humain. ■

Rémy MOLIÈRES



04 / Notre village au quotidien

BILAN

Commission Voirie - Aménagement



Nettoyage de la chaussée du Lot effectué, à notre demande, par EDF.

Peinture des places de parking et des passages pour piétons dans différents quartiers.

Changement de la balustrade du Pont de la Bergerie, endommagée lors de la tempête Klaus de 2009, réalisé à notre demande par le Département.

Mise en place du stationnement interdit Rue Uxellodunum

Réfection de la Route de Fages

Mise en place d'un panneau d'interdiction au véhicule de 3,5t sur la Route de château de Caix à Miran répondant à une demande collective

Dans le domaine de l'éclairage, changement de nombreuses ampoules. Sur les 500 points lumineux existant sur la commune : 112 sont de mercure, 35 de iode, et les autres de sodium.



Une étude est en cours pour remplacer les lampes de mercure, la loi nous y oblige.

Goudronnage à Caix des rues, un projet mis en place par l'ancienne municipalité et finalisé au dernier trimestre 2014

La place de Treil (voir photo), à Luzech, étant encombrée de véhicules et autres, a nécessité plusieurs rencontres d'élus et des propriétaires pour aboutir à un nettoyage des lieux

La demande de rénovation de l'écluse a été faite en mai 2014 en concertation avec EDF et la DDT

Etude de la Rue du 8 mai pour sécuriser le passage des piétons à proximité de l'EHPAD

Etude du ralentissement Route de Lemouzy (devant les ateliers municipaux)

Mise en place d'un stationnement interdit à la cale route de CAIX pour faciliter l'accès des camions des ordures ménagères.

à Lemouzy, rue de l'Auxerrois, est envisagée la création d'une petite aire de stationnement ■

Pierre BORREDON



Zoom sur

les services techniques



Qui sont-ils ?

Bernard PIASER, adjoint au maire, a la charge du suivi, de l'organisation, de la programmation des différents travaux et missions à accomplir par ce service.

Jean-Claude SAINT-HILAIRE assure la gestion et la coordination de l'équipe au quotidien.

Sept autres agents qualifiés et spécialisés se répartissent les différentes tâches à accomplir selon les compétences et affinités de chacun :

Didier LIAUZUN et Philippe PERIE se consacrent principalement aux espaces verts (taille, tonte, cimetières)

Jean-Paul ARMAGNAT gère la partie « Entretien du matériel », prêt de matériel, podium, estrade, etc ...

Didier BONDER et Mickaël RAUTOU interviennent sur les bâtiments communaux (menuiserie, peinture, plomberie, électricité, tous travaux de maintenance ...)

Pierre ROZACK, « emploi avenir » embauché en 2013 pour trois années a intégré l'équipe dans le but de se former et d'acquérir différentes compétences et spécialités, en vue du départ à la retraite des plus anciens

le dernier arrivé, Pierre VALADE, a été embauché en 2014, sur la base d'un contrat aidé, pour assurer et veiller essentiellement à la propreté du village et de ses ruelles.

Les services techniques travaillent en étroite collaboration avec les services

administratifs de la commune pour répondre aux différentes demandes, services et urgences.

Malgré une programmation à l'avance des tâches et missions, la réactivité et la rapidité du service en cas d'urgence est bien connue par les administrés et les associations de la commune.

Que font-ils ?

Leurs tâches sont multiples et diversifiées.

Les qualités premières de nos agents techniques sont la polyvalence et la complémentarité.

La quasi-totalité des missions peuvent être assurées par chacun de nos agents, cependant certains d'entre eux possèdent des qualifications, savoir-faire et habilita-

tions qui leur permettent de réaliser certaines tâches plus complexes : menuiserie, électricité, plomberie, élagage, entretien petit matériel, peinture, aménagement intérieur, soudure, conduite de nacelles.

Leurs missions sont rythmées au fil des saisons.

Hiver : Décoration de la ville pour les fêtes de fin d'année, taille des arbres, préparation des différents massifs, maintenance du matériel, travaux dans les logements, salles ...

Printemps : Début des premières tontes, embellissement du village, fleurissement ...

Été : Arrosage des plantations, tonte, piscine municipale, divers services aux associations, transport de matériels (tables, chaises, podiums, chapiteau).



06 / Notre village au quotidien



Aide à la préparation et au rangement de la fête votive ...

Automne : Ramassage des feuilles, tonte, début de la taille, divers travaux sur les bâtiments ...

Les missions récurrentes de notre service

Marché hebdomadaire et droit de place

Nettoyage des rues et lotissements de la commune

Dépôts et ramassages de bennes à végétaux et encombrants

Aide technique aux associations

Entretien des écoles, logements et salles communales

Entretien des différents équipements sportifs et notamment des stades de rugby (arrosage, tonte, entretien vestiaires et extérieur)

Entretien des chemins ruraux et sentiers de randonnées

Leur matériel

2 camions bennes

1 fourgon

1 véhicule léger

3 tracteurs tondeuses

Petits matériels : tronçonneuses, débroussailleuses, tailles haies, sécteurs pneumatiques.

Une lame de déneigement (depuis décembre 2014)

La quasi-totalité de l'entretien de tout ce matériel est assuré en interne.

Zoom sur les espaces verts

3 stades à entretenir : tonte, arrosage, traçage

Espaces verts de la base de Caix

Fleurissement de la commune : préparation des massifs et jardinières, plantation, arrosage, taille des haies et massifs

Entretien des cimetières

Entretien des berges du Lot

Tailles des arbres (Place du Canal, Caix, lotissements, hameaux, écoles), Logements foyers, EPHAD

Application raisonnée et contrôlée de produits phytosanitaires selon les normes en vigueur

Un atout supplémentaire pour la commune : 4 sapeurs pompiers volontaires.

Un atout non négligeable qui permet de mettre à la disposition du centre d'incendie et de secours de Luzech et donc au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Lot, 4 sapeurs pompiers volontaires durant la journée. Cet effort est consenti par :

Les sapeurs pompiers (formation, disponibilité, organisation)

Les collègues non sapeurs pompiers qui peuvent assumer une charge de travail plus importante en compensation du départ en intervention des pompiers

La commune qui met à la disposition du SDIS du Lot ses agents sans aucune contrepartie financière.

Il est clair que l'effort consenti par tous ces intervenants contribue directement, pour la population de Luzech et des communes voisines, à une qualité de service à la personne (les secours à la personne représentent 80% des interventions) exceptionnelle et reconnue comme telle. ■

Franck LAPORTE,
secrétaire général





Parallèlement aux réunions de quartier, réunion des corporations à la Mairie.

Réunions de quartiers

En ce début d'année 2015, l'Equipe Municipale a souhaité rencontrer les habitants au cœur de leurs quartiers et de leurs hameaux.

Ces réunions avaient pour but de faciliter les échanges et d'aborder les différents sujets au plus près de chacun.

Ces « premières » ont largement atteint leur objectif puisque environ 130 personnes ont répondu présentes malgré des conditions climatiques de saison et des lieux parfois un peu inconfortables !

Et surtout, elles ont permis de recueillir les avis et positions des habitants sur

les grands axes de travail du Conseil Municipal, des réalisations en cours et des objectifs fixés pour l'année 2015, lors de l'exposé de Mr le Maire.

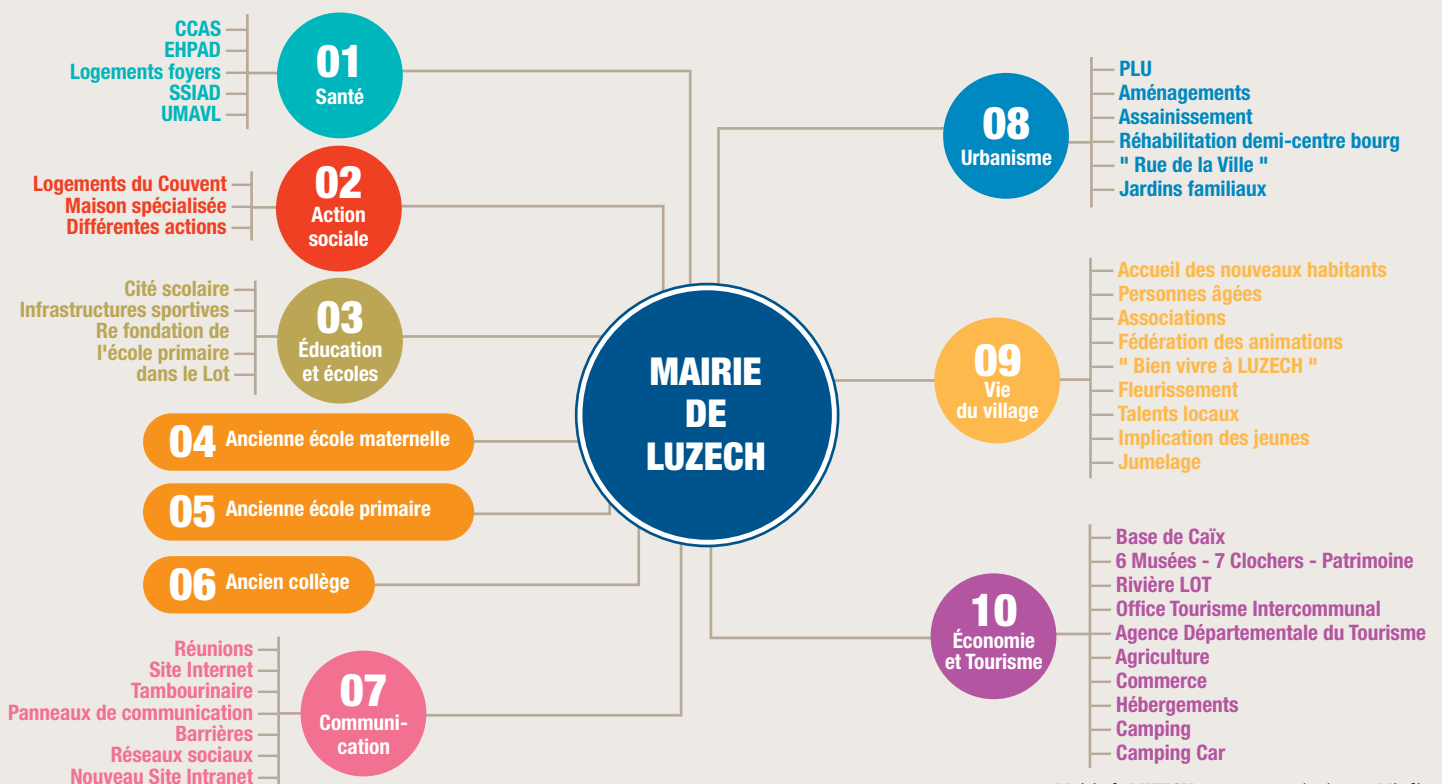
Il s'est poursuivi ensuite un échange très riche et très sympathique. Des questions, des attentes et des difficultés du quotidien ont été soulevées. Des suggestions ont été formulées. Certaines seront faciles à mettre en œuvre

et d'autres mériteront une étude plus approfondie.

En cette période de vœux, ces rassemblements se sont clôturés par le verre de l'amitié et la traditionnelle galette des rois.

Rendez-vous est pris pour 2016. ■

Pierre BORREDON
Christine GARRIGUES



École

Extraits du protocole d'accord pour un schéma triennal d'évolution de l'offre scolaire dans le Lot

Constat

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la république, réaffirme le maintien d'une offre pédagogique et éducative de qualité sur les territoires ruraux.

Le contexte de l'Académie de Toulouse

Avec huit départements, elle est l'académie la plus étendue de France, et parmi les plus contrastées.

A la rentrée 2014, elle enregistre dans le premier degré public, une augmentation importante de 2 200 élèves. Le constat de rentrée du Lot, fait apparaître une baisse importante de 204 élèves.

La prise en compte de la diversité des territoires des huit départements, fait apparaître une obligation de considérer, l'organisation renouvelée du maillage territorial des écoles.

Les caractéristiques de l'enseignement du premier degré dans le Lot

Avec 220 écoles, le Lot possède un taux d'équipement supérieur à la moyenne académique. Il s'agit de structures de petite taille, puisque 62% des écoles ont une à 2 classes.

Le Lot est un département très rural. Une scolarisation de qualité au sein de structures de taille suffisante pour permettre une bonne émulation tant pour les enseignants que pour les élèves, avec un équipement numérique conséquent, passe par un nouvel aménagement du territoire. Il est nécessaire de repenser le réseau des écoles.

Les attendus de la refondation de l'École primaire dans le Lot

Il s'agit en particulier de lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative.

Il s'agit, de la scolarisation des enfants de moins de trois ans, dans des conditions éducatives et pédagogiques adaptées.

L'organisation des structures scolaires devra renforcer la fluidité des parcours des élèves.

Il conviendra de veiller à rendre complémentaire toutes les activités susceptibles d'ouvrir sur la connaissance des langues.

Les dispositifs devront faire une place accrue à l'usage du numérique.

Les activités périscolaires liées à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires s'organiseront dans le cadre d'un projet éducatif territorial.

Luzech dans ce contexte

- Luzech est une commune classée en zone rurale de revitalisation.
- Création d'une cité scolaire comprenant, un collège, une école élémentaire, une école maternelle.
- Complexe situé à proximité des équipements sportifs.
- Desservi par les transports scolaires.
- Bâtiment adapté à divers handicaps.
- Stabilité des effectifs avec une probable augmentation.
- Ecole maternelle avec 3 classes soit une par niveau, une infrastructure adaptée pour l'accueil de la petite enfance (salles de repos, de motricité, de restauration).



- Ecole élémentaire avec 5 classes, soit une par niveau
- plateforme informatique
- utilisation du numérique TBI
- école du socle, liaison CM2/6^e
- école avec une poste fléché pour une langue vivante
- Mise en place des nouveaux rythmes scolaires depuis 2013, dans le cadre d'un projet éducatif territorial. ■

Fabienne ALEMANNI

Zoom sur les animations péri-éducatives

La semaine « Carnaval » à l'école élémentaire



Quentin et Michel

Les élèves de l'école élémentaire participent aux activités péri-éducatives tous les jours de 15h30 à 16h30. Elles sont proposées par les animateurs de la mairie ainsi que par des intervenants extérieurs. Au total, 6 animateurs encadrent une cinquantaine d'enfants tous les jours.

Durant la semaine précédant les vacances d'hiver, il a été proposé aux enfants une semaine spéciale autour du thème « Carnaval ». Les élèves ont visionné deux films d'animations (Le Carnaval des gâteaux « Walt Disney 1935 » et Le Carnaval des animaux « Camille Saint-Saëns»). Également tout au long de la semaine, ils ont eux-mêmes confectionné des masques qu'ils ont pu porter lors du défilé organisé par l'association des commerçants

en partenariat avec l'école et l'association des parents d'élèves. Autre fait marquant de cette semaine les merveilles préparées par Alice et distribuées aux enfants lors des différents goûters.

Depuis le début de l'année, ces semaines à thème rythment les périodes avant les vacances : Toussaint ; semaine du goût - Noël ; décoration et goûter de Noël. Elles sont très prisées par les enfants et font partie intégrante du

Projet Educatif Territorial mis en place dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires.

Ces semaines spéciales permettent aux enfants de s'impliquer dans des projets créatifs où leur imagination est mise à l'épreuve et de raccrocher à certains thèmes d'actualité ou de saison un ensemble d'activités. ■

Annabelle LAFARGUE



Hélène



Alice



Philippe

10 / Vie de notre village

À L'ÉCOLE MATERNELLE...

... le projet « insectes et petites bêtes » se poursuit

Les 3 maisons à insectes - conçues par les élèves lors du premier trimestre, et fabriquées par Didier BONDER, agent municipal - ont été installées dans la cour de l'école. Il nous reste encore à remplir leurs différents espaces pour que les insectes viennent s'y nicher.

Avant les vacances, toutes les classes se sont rendues au cinéma de Prayssac pour voir le film «*Minuscule, la vallée des fourmis perdues*».

Pendant la période des fêtes, mouches, fourmis et autres bestioles imaginaires fabriquées par les élèves des 3 classes se sont installées sur la place du village. (voir photo)

Le mardi 3 février, un apiculteur est venu présenter la vie des abeilles à tous les élèves de l'école. Grâce à une ruche pédagogique et à un petit film, les enfants ont pu découvrir cet insecte et repartir chacun avec un petit pot de miel !

Jeudi 26 et vendredi 27 mars, les élèves de MS et GS partiront en voyage scolaire, direction l'Aveyron ! Au programme, visite du musée Sou-

lages à Rodez et bien sûr, le rendez-vous est pris pour **Micropolis**, la cité des insectes où des ateliers, un film en 3D et une visite guidée nous attendent. Nous pourrons ainsi découvrir de nouvelles espèces d'insectes et les observer dans des terrariums.

Un grand merci pour les différentes participations financières que nous ont apportées les 3 communes (Luzech, Parnac et Saint-Vincent), l'association des parents d'élèves «L'île aux enfants», et bien sûr tous les parents d'élèves qui nous ont permis de récolter des fonds en achetant et vendant des chocolats! Mais tout ne tourne pas autour des insectes à l'école!

Mardi 27 janvier, nous avons accueilli un **artiste du son** et «sa machine à sons»! Un très beau spectacle musical



qui raconte l'histoire de Manuel. Il récupère les sons, les rénove et les recycle. Grâce à sa caisse à outils, il en fait de la musique!



Les élèves de MS et GS ont aussi profité d'un atelier intitulé «Bouge ton corps» animé par le **Carrefour des Sciences**. Cet atelier a été financé par l'association des parents d'élèves «L'île aux enfants».

Peggy PABOIS



École Élémentaire de Luzech

L'année scolaire se poursuit entre travail quotidien, activités plus ludiques et sorties. Ainsi, plusieurs actions annoncées dans l'article précédent se sont concrétisées :

Le 18 novembre, les CP, CE1 et CE2 se sont rendus à l'auditorium de Cahors pour assister à un spectacle musical. Le cross USEP a eu lieu à Douelle le 28 novembre.

Le 1^{er} décembre, les CE1/CE2 et les CM1/CM2 ont bénéficié d'une intervention sur le thème : « De l'eau à l'électricité, parlons sécurité ! » trouvant sa justification dans la proximité du barrage EDF de Luzech.

Les CM1/CM2 ont travaillé et travaillent encore sur le thème la gestion des ressources en eau, en collaboration avec le SYDED. Une intervention a eu lieu en classe le 11 décembre. Un travail sur le circuit de l'eau potable à Luzech est en cours. Le 29 janvier, les 3 classes ont participé à des ateliers pédagogiques sur le thème des Engrenages animé par l'association « Carrefour des Sciences et des Arts ». Ces ateliers ont été financés par l'association de parents d'élèves « L'île aux enfants » que

nous tenons à remercier. En prolongement de ces ateliers, dans le cadre du programme de Sciences, les CM devraient visiter le musée « La planète des moulins » au cours du 3^{ème} trimestre.

Madame Vinel, de retour après son congé parental, va retrouver sa classe début mars. Merci à Ana Rhodes qui a assuré son remplacement.

Plusieurs autres projets et événements jalonnent la fin de l'année scolaire : Le 10 mars, ce sera au tour des CM1 et 2 de se rendre à l'auditorium pour un spectacle musical.

2 rencontres de secteur USEP restent à venir. La rencontre « Jeux collectifs » au mois de mars (le 16 mars pour les CE2, CM1 et CM2 à Sauzet et le 20 mars pour les CP/CE1 à Parnac) et la randonnée le 29 mai à Saint-Vincent.

Les élèves qui le souhaitent participeront à la rencontre USEP d'athlétisme hors temps scolaire au mois de juin.

La classe de CM1/CM2 recevra une initiation au rugby en partenariat avec le Comité Départemental de Rugby au cours du 3^{ème} trimestre. Les interventions



seront assurées par Mathieu Rollin, éducateur sportif.

Le 4 mai, les CM visiteront le château de Bonaguil et participeront à un atelier sur « La vie de château » au Moyen-Âge.

D'autres projets et sorties devraient concerner les 3 classes mais ne sont pas définitivement arrêtés à ce jour. Nous ne manquerons pas de vous en informer... ■

Thierry ANDRY

LE COLLÈGE

Visite de l'exposition « Cicatrices de guerre(s) »

Je m'appelle Marius, je suis en classe de Troisième au collège l'Impèrnal. Notre classe s'est rendue le mercredi 21 janvier 2015 à la médiathèque de Luzech pour profiter d'une exposition originale sur la Première Guerre mondiale (1914-1918).

UNE VIOLENCE DE MASSE !

Les bandes dessinées (BD) par la richesse des détails nous plongent dans le monde violent de la guerre. J'ai été frappé par la BD sur les gueules cassées. Notre professeur nous avait expliqué que 15 000 poilus s'étaient retrouvés défigurés par la violence des combats et notamment l'usage industriel des obus. L'auteur, David François « Chanson pour Vernon » les repré-

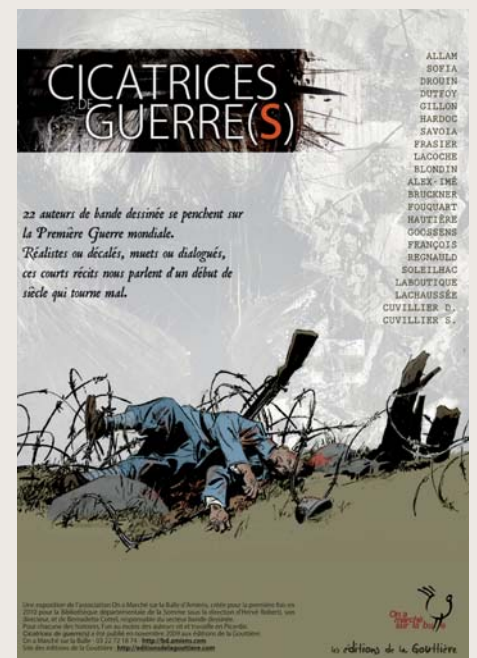
sente de façon décalée avec des passoires à la place de la tête.

Grâce à ces BD nous pouvons imaginer cette guerre. Personnellement, les dessins me parlent plus que les photos comme dans la BD « Rouge festin » de Norédine Allam :

La couleur rouge du sang est omniprésente sur les dessins. Sur les photos que j'ai pu voir de cette guerre, le noir et blanc ne montre pas ce sang qui coulait abondamment.

Sans le vouloir, l'enfant est entraîné dans la guerre. Nous avons de la chance en France de ne plus connaître la guerre et ses souffrances. Actuellement dans le monde il y a environ une cinquantaine de conflits, surtout en Afrique où des enfants sont utilisés comme soldats. ■

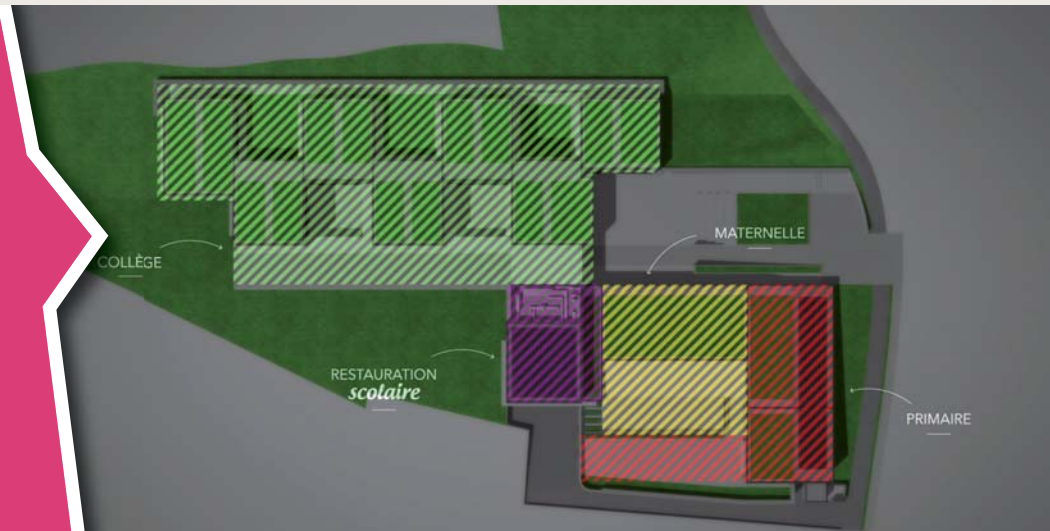
Marius MALLEM classe de 3B
(Prof. d'Histoire, Denis FOISSAC)



12 / Projets de notre village

Partie 1 La cité scolaire

Petite rétrospective



Après le lancement de la procédure de concours d'architecture en 2011, la désignation du lauréat tombe en 2012. Du printemps 2012 à la fin 2013, l'équipe de maîtrise d'œuvre a travaillé sur les avant-projets et sur les projets. Sur cette période, pour que le projet ne soit pas retardé, un diagnostic archéologique a été réalisé sur 2.5 ha par la Cellule départementale d'archéologie du Lot. Laurent Guyard et Eric Labastie, entourés de jeunes archéologues, ont mis à jour des vestiges protohistoriques et d'autres du haut Moyen-Age. Ce résultat de fouilles fera l'objet d'une conférence de Laurent Guyard sur le 2^e semestre 2015.

Courant premier semestre 2014, la première tranche des aménagements extérieurs – route, parking et divers réseaux – a été réalisée pour permettre le démarrage du chantier.

Ainsi, le chantier en lui-même, prévu sur une période totale de 17 mois, démarre à la fin août 2014. Cela comprend la partie décapage et la mise en forme des plateformes. Fin septembre,

début de forages pour les micro-pieux de fondation profondeur de 10 mètres à 25 mètres pour permettre l'ancrage sur des sols rocheux ; à ce jour, 525 micro-pieux sont terminés sur un total de 620. Une seconde phase en mars 2015 permettra l'achèvement des fondations.

Les premiers murs sont sortis de terre début octobre permettant de visualiser le rez-de-chaussée de l'École primaire, la cour, une partie du Collège et de la salle de restauration.

Durant l'automne 2014, une partie des sondes de géothermie – vu la profondeur, 99 mètres ! – ont révélé l'existence d'une énorme caverne de 20 mètres de haut et de la présence d'une rivière souterraine. Ces découvertes, dans notre relief karstique, sont sans surprise !

Vue les intempéries et la grosse difficulté de travailler par temps de pluie sur un site argileux, un petit retard d'une quinzaine de jours est à prévoir sur cette première phase.



En présence d'une nombreuse assistance, composée d'élus, la pose de la première pierre a été célébrée le vendredi 19 décembre 2014.

La suite au prochain numéro ! ■

Floréal CARBONIÉ



Pause aux Filaos, Maison relais spécialisée

Depuis mi janvier 2015, l'association « Pause aux Filaos » - association venant en aide aux femmes et aux enfants victimes de violences - grâce au soutien et à l'accompagnement de la municipalité a investi de nouveaux locaux situés :
30, rue Antoine de Luzech : Tél. 06 89 99 74 43



M^{me} Vynisale à son bureau

Vous y trouverez du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00, une permanence dirigée par Evelyne Galvan Vynisale.

Les usagers seront reçus, au cours d'entretiens individuels, et auront la possibilité de préserver leur anonymat, si cela est souhaité.

L'association développe également, dans ces mêmes locaux,

un « accueil de jour » bénéficiant d'un agrément national, répondant aux directives des 3^{ème} et 4^{ème} plans interministériels de lutte contre les violences faites aux femmes.

L'Etat, qui n'agrée qu'un accueil de jour par département, a confié cette mission à **Pause aux Filaos** à Luzech.

Ce dispositif permet de mettre à disposition, une structure de proximité, ouverte sans rendez-vous, sur les amplitudes horaires ci-dessus mentionnées.

Les objectifs définis, doivent permettre d'accompagner, de préparer, d'éviter ou d'anticiper le départ du domicile. De plus, l'association offre également à Luzech, à travers cet « accueil de jour », la possibilité, pour les femmes concernées de participer à des ateliers collectifs qui leur sont réservés, ainsi qu'à leurs enfants.

Ces différents ateliers proposeront :

Un travail autour de l'image de soi,

Décoration, peinture et réutilisation de meubles usagés,

Groupes d'échanges et de discussion,

Actions autour de la parentalité et du lien mère/enfant (aide aux devoirs, atelier kangourou pour les petits)

Jeux, ateliers créatifs pour les plus jeunes,

Don de vêtements pour les mères et les enfants.

Si votre situation familiale vous préoccupe et que vous souhaitez en parler à des professionnels, nous sommes à vos côtés pour vous aider et vous accompagner.

A l'automne 2014, l'association « Pause aux Filaos » s'est associée à la Mairie de Luzech et à l'Office HLM « Lot Habitat » pour répondre à un appel à projet lancé par le Ministère de l'Egalité des Territoires et du Logement autour du « logement accompagné ».

L'idée de créer une résidence spécialisée germait depuis le mois d'avril 2014 entre l'association « Pause aux Filaos » et la Mairie de Luzech, puis avec l'office HLM dès juillet.

Cet appel à projet tombait à point nommé car tous les acteurs étaient déjà rassemblés et bien avancés dans leurs travaux.

Le 9 janvier dernier, la bonne nouvelle est tombée, le jury concours a validé notre projet au niveau national sur la base de 10 152 euros correspondant à l'accompagnement fait par le travailleur social, après des avis très favorables de la DDCSPP du Lot et de la Région.

Ensuite, le Fond National de l'Accompagnement vers et dans le logement doit se réunir afin de valider la réelle somme à attribuer à ce projet.

La réservation et l'attribution de tels logements « prioritaires » feront l'objet d'une convention tripartite entre la Mairie de Luzech, l'office HLM et l'association « Pause aux Filaos ».

Cette location particulière sera encadrée par un seul organisme bénéficiant de l'agrément (IML : Inter Médiation Locative).

L'association « Pause aux Filaos », quant

à elle, est engagée auprès du bailleur pour une évolution vers une « location durable », par un glissement de bail. Un suivi sera maintenu régulièrement par l'association « Pause aux Filaos ».

Qu'apporte un tel projet, outre le fait de procurer à des personnes en difficulté une issue positive ?

Luzech devient partenaire du Département, de la Région et de l'Etat pour ajouter un maillon de grand intérêt dans un système global, un service innovant, peu coûteux, à l'échelle de nos capacités potentielles,

Il apporte une meilleure garantie de logements occupés, de loyers payés et il minimise le risque de dégradations volontaires par le suivi quotidien des résidents,

Il permet d'entretenir et de valoriser notre patrimoine et nos espaces collectifs,

Il est porteur de nouvelles familles intégrées et non stigmatisées, de nouveaux enfants scolarisés sur la commune, d'une nouvelle richesse tant humaine qu'économique,

Il est enfin une fierté d'engager notre commune dans une telle démarche et d'envoyer une image forte en terme d'innovation bien au-delà de notre clocher.

Il convient désormais de donner à cette association « Pause aux Filaos » les moyens d'exercer ses missions, d'amplifier son action et d'accroître sa capacité d'accueil, en restant dans un projet à dimension limitée. ■

Evelyne VYNISALE, Nadine BALCON,
Daniel DUBOS

14 / Projets de notre village



ÉCONOMIE – COMMERCE

Projet d'agrandissement de la Pharmacie

La pharmacie de Luzech est ravie de vous annoncer son projet d'agrandissement, qui se fera dans les prochains mois, entre mars et juin.

Il s'agit d'une extension incluant la pharmacie que vous connaissez, et l'ancienne agence de la Banque Populaire, ce qui permettra de répondre aux normes pour le matériel médical et l'accès handicapé.

La cloison entre les 2 immeubles sera en partie cassée, ne formant plus qu'un seul bâtiment. L'espace clientèle restera dans la pharmacie actuelle et sera agrandi et réaménagé, tandis que

le côté Banque Populaire accueillera le déballage et le stockage des médicaments et du matériel médical.

La pharmacie restera ouverte pendant toute la durée des travaux, et assurera les mêmes services. Un accueil de la clientèle se fera de façon temporaire du côté Banque Populaire, le temps du réaménagement de la pharmacie. La fin des travaux devrait avoir lieu courant juin.

Nous espérons qu'ils ne vous causeront pas trop de désagréments, et restons à votre disposition pour vous réserver le meilleur accueil. ■

Florence GUILBAUD
et Stéphanie TARAYRE,
Pharmaciennes

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Qu'est ce que Le Relais Petite Enfance Itinérant du *Bilboquet* ?

Vous êtes père, mère ou assistante maternelle, l'association Le Bilboquet vous propose un lieu d'animation gratuit, de rencontres et d'informations, à travers son Relais Petite Enfance Itinérant.



Le relais propose deux temps :
En matinée, des professionnelles de la Petite Enfance vous accueillent, parents et assistantes maternelles accompagnés de votre/vos enfants, pour des activités d'éveil et de découverte (de 0 à 6 ans).

Venez toucher, jouer, sentir, chanter, sauter !

Nous vous offrons la possibilité de vous rencontrer et d'échanger vos expériences pendant ces accueils.

Les après-midi, une permanence est tenue par une éducatrice de jeunes enfants (professionnelle de la petite enfance) afin de vous recevoir, parents, assistantes maternelles pour des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil (aide pour le contrat de travail, déclarations etc...). Véritable pôle d'informations relatif au métier des assistantes maternelles, le relais vous accompagne et vous soutient dans vos pratiques quotidiennes.

A LUZECH :

Animation tous les vendredis matin de 9h30 à 11h dans le local juxtaposant l'école maternelle.

Permanence les lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi de 13h30 à 17H au sein de l'association à Anglars Juillac.

Retrouvez le programme des activités sur le site internet de l'association : www.lebilboquet.org

QU'EST CE QU'UNE ASSISTANTE MATERNELLE ?

Une assistante maternelle, c'est une nounou ! Elle (ou il) est agréé(e) par le Conseil général et doit obligatoirement suivre une formation. C'est une véritable professionnelle.

Elle peut accueillir jusqu'à 4 enfants sur un temps variable selon la demande des parents. ■

Elsa LATEYRON, Tel 06 84 32 10 29
Coordinatrice Relais Petite Enfance Itinérant
relais@lebilboquet.org
www.lebilboquet.org

ASSISTANTES MATERNELLE de LUZECH

Marie-Odile BOUSQUET

05 65 20 10 89
06 20 15 61 19
15D allée du Gamay,
46140 Luzech

Stéphanie CESBRON

05 65 30 52 69
L'Alcade, 37 rue des Catalpas,
46140 Luzech

Geneviève CRUZOL

05 65 20 16 77
15B, rue du Gamay, 46140 Luzech

Mauricette DELSOL

05 65 20 19 48
L'Alcade, 46140 Luzech

Christelle FILHOL

06 23 91 06 12
74C, allée du Gamay, 46140 Luzech

Brigitte GNIS

05 65 20 19 10
09 83 56 19 10
L'Alcade, 46140 Luzech

Monique LAFON

06 31 69 33 64
05 65 30 87 71
rue des Catalpas (l'Alcade),
46140 Luzech

Martine BEL

09 75 54 55 51
06 52 78 46 93
Fages 46140 Luzech

16 / Projets de notre village

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ALSH Les 4 saisons

Cette année encore le centre de loisirs « les quatre saisons » a vu sa fréquentation fortement augmenter notamment durant le mois de juillet. La capacité d'accueil est ainsi passée pour cette période de 50 à 60 enfants et nous tenons à remercier ici les parents qui ont joué le jeu de la préinscription, nous permettant d'embaucher du personnel et d'avoir une équipe d'animation au plus près des besoins. Côté animations nous avons tenté de proposer des activités variées afin que chacun puisse s'épanouir (Vtt, pêche, randonnées, grands jeux, loisirs créatifs, parcs à thème, ateliers web TV, séjours...) Pour l'année 2015, différentes pistes de

travail s'offrent à nous. Ainsi, nous avons réfléchi à différents séjours: Séjour ski à Saint Lary au mois de février avec l'ensemble des centres de loisirs du territoire, camp vtt itinérant pour les 8 ans et plus, mini camp pour les 5 - 7ans plus un autre séjour pour les plus grands. Les activités proposées tourneront autour de deux grands axes : Développer la créativité des enfants (intervenants arts plastiques et photo, atelier web tv, théâtre, visites et créations d'expositions,...) Découvrir et comprendre les richesses que nous offre notre territoire (découverte de la faune et la flore, de la rivière, rando-



nées, sorties vtt, grands jeux en forêt et dans le village,...)

Vous n'avez pas fini de voir les jeunes du centre aéré arpenter les rues de Luzech ! Le centre aéré est ouvert tous les mercredis de 12h30 à 18h30 et durant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Plus de renseignements par mail (alsh-deluzech@hotmail.fr) ou par téléphone au 06 32 34 09 06 ■

Philippe MAYNARD

Tourisme et office intercommunal

En janvier 2015 la compétence « tourisme » a été transférée à la Communautés de Communes « Vallée du Lot et du Vignoble. (CCVLV)

Notre office a fermé. Les bénévoles qui avaient œuvré durant des années sont partis. Certains se sont retrouvés dans une nouvelle association, LA TRINCADE, pour continuer à proposer des animations pour notre village.

Un Office Intercommunal (OTI) a vu le jour. Structure associative financée par la CCVLV,

l'OTI est composé de professionnels. Le bureau principal est situé à Puy l'Evêque.

Prayssac, Luzech, Duravel et Mauroux sont devenus des « points d'accueil ». Les hôtessees sont restées, une responsable a été nommée : Mme Mascheretti.

Accueillir, informer, promouvoir le territoire telles sont les missions de l'OTI.

Les animations sont laissées aux communes.

Après un an de fonctionnement le bilan est mitigé.

- Les heures d'ouverture ont fortement diminué. En 2014 notre point d'accueil a été souvent fermé.

- Le site informatique n'a pas bien fonctionné. Les hébergeurs n'ont pas eu la visibilité escompté malgré une cotisation en forte hausse.

- L'OTI travaille plus facilement avec les villages de Puy-l'Evêque et de Prayssac notre commune est souvent « oubliée »

- Pointé également, le manque de visibilité de notre point d'accueil. Notre Maison des Consuls est difficile à trouver pour les touristes.

Conscients de tous ces problèmes, et à notre demande, la commission Tourisme de la CCVLV a demandé à l'OTI de réfléchir pour améliorer son fonctionnement et trouver des solutions.

Ainsi en ce qui concerne notre commune :

- L'ouverture du point accueil sera beaucoup plus importante cet été.

- Une solution pour le déménagement du point d'accueil sur la place du Canal dès cet été est à l'étude.

- Un projet lié à l'oénotourisme et visant à rééquilibrer l'offre touristique sur la CCVLV est également envisagé.

- Depuis décembre 2014 nous avons un élu au bureau de l'OTI ce qui nous permet de faire entendre notre voix.

L'un des objectifs de la Communautés de Communes « Vallée du Lot et du Vignoble est de développer une politique touristique ambitieuse pour le territoire car elle sera un des principaux leviers du développement économique des prochaines années. Nous y souscrivons et souhaitons que l'OTI devienne un des principaux outils de ce développement pour toutes les communes. ■

Site de l'OTI :

www.tourisme-lot-vignoble.com

Christine CALVO

OT Vallée du Lot et du Vignoble - Juillet / Août 2014 - Centres d'intérêt : demandes guichet

Centres d'intérêt	Bureaux d'accueil						TOTAL	%
	Duravel	Luzech	Mauroux	Prayssac	Puy-l'Evêque			
Animations / Marchés	316	660	348	3688	1455	6467	32,60	
Baignade, canoë et fluvia	102	139	234	815	971	2261	11,41	
Cyclo et VTT	69	139	120	268	266	862	4,35	
Patrimoine	403	1399	241	1520	4841	8404	43,39	
Pêche	56	61	31	77	153	378	1,91	
Randonnée	268	369	297	1400	536	2870	14,48	
Vignobles	192	196	250	632	522	1792	9,04	

Total des demandes tout confondu : 19 824



photo : © François GOMEZ - Les Pompiers du Lot.

Réunion des Pompiers du Lot

Les chefs de centres et adjoints des 30 centres d'incendie et de secours du Département se sont réunis salle du Barry à Luzech le vendredi 30 janvier 2015 pour une réunion semestrielle avec le personnel et encadrants de la Direction Départementales d'incendie et de secours du LOT. Gérard ALAZARD, Maire de Luzech, et également représentant des élus au sein du Conseil d'Administration du SDIS, au côté du Colonel Bernard Taché des Combes, Directeur Départemental, a tenu

à féliciter l'ensemble du corps départemental pour son action et ses missions notamment pour le secours à la personne qui représente, à lui seul, 80 % des interventions.

2 Chiffres opérationnels : les 30 centres de secours du Lot effectuent en moyenne **10 000 interventions** par an dont **300 sorties** effectuées par le Centre d'Incendie et de Secours de Luzech. ■

Franck LAPORTE

Carnaval !

Le 6 février, virevoltaient quelques flocons de neige dans le ciel luzéchois, mais pas seulement : des sirènes, des ninjas, des princesses, des clowns, des super-héros... ont aussi animé la Place du Canal et les rues du village pour cette journée de Carnaval, renouant ainsi avec la tradition des écoles comme cela se faisait il y a quelques années. Les commerçants de notre commune se sont associés à cette manifestation en décorant leurs vitrines, certains en se déguisant, ou en distribuant des confettis aux enfants. Petits et grands se sont réchauffés ensuite avec un chocolat chaud et de bonnes crêpes offerts par l'Association des Commerçants, en compagnie de quelques personnes âgées du foyer-logement, pour l'occasion celles-ci avaient confectionné une piñata à l'effigie de Mickey remplie de bonbons. A refaire... ■



Marie DROULLÉ



Fleurissement

Concours des maisons fleuries



La mairie organise à nouveau un concours de maisons fleuries. Un jury fera le tour de la commune courant juin pour déterminer les lauréats dans différentes catégories (ex : jardins, balcons, commerces...).

Ce concours permettra à la commune de valoriser ses habitants qui fleurissent leur maison et balcons ainsi que les commerces qui embellissent l'espace public.

Les gagnants seront récompensés lors d'une réception à la mairie.

Pour plus de renseignements, contacter la mairie
au 05 65 30 72 32. ■

Agnès LÈBRE,
commission fleurissement



Agenda

Manifestations / Animations en 2015 ... Notez dès à présent les dates !

- **22 mars : Vide-greniers** organisé par l'école maternelle
- **22 et 29 mars : Elections départementales**
- **28 mars : Tournoi Paul Rossignol**
- **29 mars : Apéro des Rameaux** organisé par l'association des Commerçants
- **14 au 18 avril : Transhumance Rocamadour / Luzech**, organisée par l'Association foncière pastorale Luzech & Labastide du Vert, et le Conseil général du Lot
- **23 avril : Don du sang** - Depuis le début d'année, les réserves de sang sont très basses pour faire face aux transfusions et aux produits dérivés. Alors venez donner votre sang pour les autres, et vous serez accueilli en toute convivialité !
- **3 mai : Troc aux plantes** organisé par l'association Ensemble Pour Luzech. Echangez des plantes, ça vous botte? Alors préparez dès à présent vos semis et vos boutures !
- **14 mai : Vide-greniers** organisé par la Trincade
- **16 et 17 mai : Ouvertures exceptionnelles du Musée « La Planète des Moulins »** pour les Journées européennes des Moulins et du Patrimoine meulier ; samedi de 14h-18h, dimanche de 10h-12h et 14h-18h
Site web : <http://www.museelaplanetedesmoulins.fr/>



- **6 juin : « Tous en rose et blanc avec ELA »**, animation sportive organisée par l'association Luzech dynamique
- **13 juin : Tournoi de rugby Bernard Moulès**
- **20 et 21 juin : Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins**, ouverture des Musées Armand Viré / Ichnospace et La Planète des Moulins
- **28 juin : Luzathlon**, manifestation sportive par Ensemble Pour Luzech - Site officiel <http://luzathlon.com/>
- **29 août : Fête des Associations**
- **19 et 20 septembre : Journées européennes du Patrimoine**, les musées de Luzech y participent !

Retrouvez ces informations sur le site web de la Commune de Luzech, www.ville-luzech.fr !

Réseau Wifi-public accessible sur la Place du Canal

Pour vous connecter gratuitement à Internet, choisir le réseau « Wifi de Luzech », identifiez-vous. Un code temporaire vous est alors attribué, envoyez un SMS au n° indiqué avec ce code. N'hésitez pas à vous rapprocher du service administratif en cas de problème de connexion.

Déchetterie Luzech

St Marc, 46140 Luzech - Tél / Fax 05 65 20 23 63

Déchets acceptés : Batterie - Bois - Cartons - Métaux - Gravats - Déchets ménagers spéciaux - Huiles de friture - Huiles minérales - Pneus - Encombrants - Végétaux - Verre - Déchets d'équipements électroniques et électriques.

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
<i>Matin</i>	Fermé	9h-12h	9h-12h	9h-12h	Fermé	9h-12h	Fermé
<i>Après-Midi</i>	14h-18h	Fermé	14h-18h	Fermé	14h-18h	Fermé	Fermé

Jours des tournées de ramassage / Ordures ménagères : mardi et vendredi - Recyclable : lundi et jeudi.

N° UTILES

■ INFIRMIÈRES

Soins à domicile ou au cabinet
Rue du Barry
Marjorie SEGUY - Tel 06 83 74 88 98
Karine MONTAGNE - Tel 06 22 11 94 18

■ INFIRMIERS

116 avenue d'Uxellodunum
Tel 05 65 23 91 91
M^{me} Christine ALBAULT - M^{me} Nathalie COMBEAU
M^{me} Monique NADAL - M^{me} Sandra ESNAULT
M. Philippe DELPECH

■ DOCTEUR GÉNÉRALISTE

116 avenue d'Uxellodunum
Dr Jeanine SOIGNET - Tel 05 65 22 65 65
Dr Pascal CHABBERT - Tel 05 65 22 70 80
Quai Emile Gironde, Luzech
Dr Patrick SALGUES - Tel 05 65 22 59 60

■ KINÉSITHÉRAPEUTE

116 avenue d'Uxellodunum
M^{me} Elisabeth GRIMM - Tel 05 65 53 90 90

■ ORTHOPHONISTES

116 avenue d'Uxellodunum
Tel 05 65 24 70 00
M^{me} Véronique BADUEL
M^{me} Nicole ESPIAU

■ CHIRURGIENS DENTISTES

116 avenue d'Uxellodunum
Tel 05 65 20 10 35
M^{me} Marie CHARITAT
M. Frédéric ESTARDIE

■ PODOLOGUE

39 Quai Emile Gironde
M^{me} Mélanie LION - Tel 05 65 24 74 83

■ MASSEURS- KINÉSITHÉRAPEUTES

lieu-dit Clos de Duras, Luzech
M^{me} Marie-Hélène GODAR
Tel 09 82 37 39 21 ou 06 50 42 89 20
M. Alejandro Martinez PUCHADES

■ VÉTÉRINAIRE

A Lamière (route de Miran)
M^{me} Eva ENKE - Tel 05 65 30 52 52

■ URGENCES : LES NUMÉROS NATIONAUX

Pompiers : 18 ou 112
SAMU : 15
Gendarmerie : 17

Mairie

26 place du Canal, 46140 Luzech
Tel : 05 65 30 72 32
Fax : 05 65 30 76 80
Courriel : commune.luzech@wanadoo.fr

Horaires

Lundi : 9h-12h et 13h -16h30
Mardi : 9h-12h
Mercredi : 9h-12h et 13h -16h30
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h et 13h - 16h30